

CAHIERS SIMONE WEIL

INDIVIDU-COLLECTIF, PERSONNEL-IMPERSONNEL

I

*AU-DESSOUS DU COLLECTIF,
L'IMPERSONNEL, LE COMMUN*

Revue trimestrielle publiée par
*l'Association pour l'étude
de la pensée de Simone Weil*

SOMMAIRE

Robert CHENAVER	
<i>Mettre en relation la personne, le collectif, le commun et la limite</i>	113
Federica NEGRI	
<i>L'impersonnel dans la pratique d'écriture des Cahiers</i>	121
Rodolphe OLCÈSE	
<i>L'impersonnel et l'immuable</i>	
<i>Critique de la notion de personne selon Fernand Deligny et Simone Weil</i>	141
Nathalie CALMES CARDOSO	
<i>Le bien public chez Simone Weil. Dissoudre le collectif</i>	161
Andrea FUENTES MARCEL	
<i>L'énoncé transformateur ne jaillit que de l'impersonnel politique</i>	185
<i>Comptes rendus</i>	199
<i>Citations</i>	211
<i>Échos et nouvelles</i>	215

« Les États démocratiques voient seuls leur autorité bornée par les droits des individus ; mais si des ambitieux veulent et savent choisir un moment favorable, le mécanisme même de la démocratie peut être utilisé pour supprimer une partie ou la totalité de ces droits ; et une fois ces droits supprimés, il n'existe plus aucun moyen légitime de les rétablir, mais seulement la rébellion. Si les hommes qui ont en main à des titres divers l'autorité de l'État cessent de vouloir la démocratie, la crainte de la rébellion peut parfois les forcer, mais aucune loi ne peut les obliger à y rester fidèles. »

« Quelques réflexions sur les origines de l'hitlérisme », OC II 3, p. 216

METTRE EN RELATION
LA PERSONNE, LE COLLECTIF, LE COMMUN
ET LA LIMITE

Robert CHENAUVIER *

Dans la liste des documents que Simone Weil avait en main, à Londres, figure un « Projet d'une déclaration des droits de la personne ¹ ». Pourquoi, indépendamment de l'« Étude pour une déclaration des obligations envers l'être humain » et du « Prélude à une déclaration des devoirs envers l'être humain » – à savoir *L'Enracinement* – Simone Weil consacre-t-elle un projet d'étude aux notions de « Collectivité – Personne – Impersonnel – Droit – Justice », projet sous-titré d'abord « Faut-il conserver le vocabulaire "personnaliste" » ? Il se trouve que cette question concerne les domaines de la réflexion politique, philosophique, et même ce que Simone Weil appelle, dans une lettre à Gilbert Kahn, des « développements hasardeux sur des thèmes de théologie » (*CSW*, XVIII 4, décembre 1995, p. 342).

Ce qui est en jeu – et que révèlent plus encore de tels « développements hasardeux » –, c'est la question des « lectures superposées » : « Lectures superposées. Il faut aimer Dieu impersonnel à travers Dieu personnel (et derrière encore Dieu l'un et l'autre, et derrière encore Dieu, ni l'un ni l'autre) de peur de tomber à le concevoir comme une chose, ce qui

* Ouverture du colloque du colloque « Individu-collectif, personnel-impersonnel », Angers, 29 et 30 octobre 2022

1. Voir *OC V* 1, pp. 617-618.

CAHIERS SIMONE WEIL
Revue trimestrielle

L'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil, éditrice de la revue est gérée par un conseil d'Administration, présidé par Robert CHENAVIER, 87 avenue des Grandes Platières, 74190 PASSY-Marlioz
Tél. (00 33) 04 50 78 16 10

Le siège social est au domicile du président.

Tout courrier relatif à la vie de l'Association et à la revue doit être envoyé à la même adresse.

Directeur de la publication
Robert CHENAVIER

Secrétaire de rédaction
Marie-Noëlle CHENAVIER

Comité de rédaction
Daniel BOITIER, Monique BROC-LAPEYRE, Francis CHIAPPONE,
Pascal DAVID, André-A. DEVAUX †, J. P. LITTLE, Gabriël MAES,
Patrice ROLLAND, Michel SOURISSE, Maria VILLELA-PETIT

Site de l'Association
www.simoneweil-association.com

ADHÉSION À L'ASSOCIATION

Cotisation 12 €
Cotisation de soutien à partir de 15 €

ABONNEMENT AUX CAHIERS

France 48 €
Pays d'Europe 50 €
Amérique et Asie 52 €

Les abonnements partent du numéro de mars

Prix du numéro hors abonnement 13 €

RÈGLEMENT

– Par chèque émis à l'ordre de l'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil adressé à la trésorière : Marie-Noëlle CHENAVIER, 87 avenue des Grandes Platières, 74190 PASSY-Marlioz.

Pour nos adhérents étrangers, soit par chèque en euros sur une banque française ou une banque ayant un correspondant en France ; soit par virement sur le compte en nous prévenant du règlement. Nos références internationales de compte sont :

IBAN : FR 16 2004 1010 0700 0190 3S03 840

BIC : PSSTFRPLYO

À tous, d'avance merci !

L'IMPERSONNEL DANS LA PRATIQUE D'ÉCRITURE DES *Cahiers*

Federica NEGRI *

« Reprocher à des mystiques d'aimer Dieu avec la faculté d'amour sexuel, c'est comme si on reprochait à un peintre de faire des tableaux avec des couleurs qui sont composées de substances matérielles. Nous n'avons pas autre chose avec quoi aimer » (*K9, OC VI 3*, p. 170).

LA NÉCESSITÉ DE L'IMPERSONNEL

Pour tenter, tout d'abord, de « définir » la question de l'impersonnel, qui comme problématique évidente devient explicite surtout dans les écrits de la dernière période de la vie de Simone Weil, on doit expliciter son lien avec la question de l'*ego* – et de son abandon – qui, en effet, est présent dans la pensée de Simone Weil depuis toujours, mais dans des formes diverses. Il suffit de penser, par exemple, à l'essai de 1925 sur « Le Conte des six cygnes » des frères Grimm, où on voit déjà très bien que, pour accomplir l'action juste, à savoir pure, la protagoniste doit, avant tout, oublier sa propre personne, pour saisir une « action sans agent ».

* Communication donnée lors du colloque « Individu-collectif, personnel-impersonnel », Angers, 29 et 30 octobre 2022.

L'IMPERSONNEL ET L'IMMUABLE
CRITIQUE DE LA NOTION DE PERSONNE
SELON FERNAND DELIGNY ET SIMONE WEIL

Rodolphe OLCÈSE *

L'œuvre de Deligny, quand on prête attention à sa portée philosophique, donne lieu à des convergences surprenantes avec la pensée de Simone Weil. Cette dernière aurait pu lui être contemporaine, si elle avait vécu plus longtemps. Né en 1913, à Bergues, dans le Nord, Fernand Deligny découvre l'asile d'Armentières à l'âge de vingt ans. En août 1939, il est mobilisé et la Seconde Guerre mondiale marque durablement son œuvre, comme en témoignent la plupart de ses textes littéraires ou de ses essais ¹. L'enracinement libertaire de son œuvre et de son action n'est pas étranger à la figure de Simone Weil, avec laquelle il partage aussi une extrême attention aux modes d'existence des plus fragiles, en l'occurrence pour ce qui le concerne des enfants et des adolescents délinquants ou psychotiques. Le contact avec ces enfants, dans le cadre de son métier d'instituteur, d'abord à l'asile d'Armentières puis à l'école de la Brèche-aux-Loups à Paris, va donner son impulsion à une œuvre protéiforme, où les textes de circonstances sur ses activités qui touchent à l'éducation – quoi qu'il ait toujours refusé le titre ou la fonction d'éducateur –, côtoient des textes littéraires, des essais philosophiques, mais aussi des tentatives cinématographiques ou plastiques.

* Communication donnée lors du colloque « Individu-collectif, personnel-impersonnel », Angers, 29 et 30 octobre 2022.

1. Voir notamment *Lointain prochain. Les deux mémoires*, Marseille, Fario, 2012.

LE BIEN PUBLIC CHEZ SIMONE WEIL

DISSOUDRE LE COLLECTIF

Nathalie CALMÈS CARDOSO *

INTRODUCTION. « LA CHAMBRE DE MIROIRS »

Interroger les rapports des deux couples de concepts, individu-collectif, personnel-impersonnel, c'est chercher à caractériser la nature de la virgule qui les sépare. L'individu pris dans un collectif est-il définitivement coupé de ce qui en chaque être autorise le personnel à s'ouvrir à l'impersonnel, c'est-à-dire à apercevoir au cœur même de la finitude, une brèche d'où perce le bien pur ? Pour répondre à cette question, nous nous proposons d'envisager la notion de bien public chez Simone Weil, comme l'objet d'une vie en commun où il serait possible d'« imposer au collectif la marque de l'impersonnel » (« Ébauches, variantes et fragments », *OC V 2*, p. 396), à condition de faire face à un paradoxe : dissoudre le collectif même.

Fernando Pessoa, poète et penseur portugais mort en 1935, affirmait n'être personne tout en cherchant à faire résonner en lui les formes multiples de la nécessité. Il assumait dans l'écriture, à travers ses nombreux hétéronymes, toutes les contradictions du réel sans chercher à les dépasser. Dans ses *Pensées sur le moi et les autres*, il affronte les inextricables représentations sociales de l'égo en ces termes :

* Communication donnée lors du colloque « Individu-collectif, personnel-impersonnel », Angers, 29 et 30 octobre 2022.

L'ÉNONCER TRANSFORMATEUR NE JAILLIT QUE DE L'IMPERSONNEL POLITIQUE

Andrea FUENTES-MARCEL *

Une des propositions les plus originales que Simone Weil a exposée dans son essai, essentiellement politique, « Collectivité — Personne — Impersonnel — Droit — Justice » (*OC V 1*, pp. 212-236), est la notion d'impersonnel comme instance qui permettrait, d'un côté, d'établir un territoire liminal entre la personne et sa négation pure, et d'un autre, de concevoir d'une manière spécifiquement différente, la triple interaction entre la personne individuelle, le collectif et l'impersonnel, étant donné qu'entre ces deux dernières catégories, une unique direction pourra être valablement respectée : celle de la livraison de l'impersonnel au collectif, vu que cette alternance n'aura pas lieu à l'inverse.

Je voudrais avant toute chose attirer l'attention sur la méthode de travail de Simone Weil, qui la rapproche davantage de la racine *limen*, du seuil ; et non pas de *limes*, de la limite. Le dynamisme et la radicalité propres à ses explorations – qui pourraient toutefois donner par moment au lecteur l'impression d'une dérive sémantique – nous font prendre conscience que Simone Weil, ayant expérimenté la radicalité de l'expérience humaine, a pu être puissamment liminaire pour penser cette radicalité depuis le seuil. Depuis celui-ci, dans sa manière caractéristique de construire l'intelligibilité en délaissant les

* Communication donnée lors du colloque « Individu-collectif, personnel-impersonnel », Angers, 29 et 30 octobre 2022.